



BRANCHE	SECTION(S)	ÉPREUVE ÉCRITE
Économie de gestion Sociétés commerciales	CD	<i>Durée de l'épreuve : 150 minutes Date de l'épreuve : 20/05/2021</i>

PARTIE 1 : Analyse financière (30 points)

A. L'analyse du bilan (16 pts)

L'entreprise MAXITEC SA vous communique son bilan comptable pour l'année 2020.

ACTIF	Bilan au 31/12/2020		PASSIF
Frais d'établissement	34.000	Capital	245.000
Frais d'établissement - CV	-14.800	Réserve légale	24.500
Brevets et licences	2.600	Réserve facultative	25.000
Fonds de commerce	27.300	Résultat de l'exercice	86.800
Constructions	320.000	Provisions	35.000
Constructions - CV	-112.500	Emprunt > 1 an	82.500
Installations techniques	58.700	Emprunt < 1 an	14.380
Installations techniques - CV	-8.300	CCSS	3.710
Mobilier	17.450	Fournisseurs	75.250
Mobilier - CV	-5.350	Personnel - rémunérations dues	42.600
Dépôts et cautionnements	800	TVA due	9.800
Titres immobilisés	11.420	Produits à reporter	3.960
Titres immobilisés - CV	-4.200		
Stock de marchandises	28.530		
Clients	129.370		
Clients douteux	42.940		
Clients - CV	-11.490		
Valeurs mobilières	21.500		
Banque	82.530		
Caisse	14.910		
Produits à recevoir	8.740		
Charges à reporter	4.350		
Total	648.500	Total	648.500

Informations complémentaires :

- le stock-outil est estimé à un cinquième ;
- le résultat sera mis en réserve pour un quart, le reste sera distribué aux actionnaires dans 4 mois ;
- les provisions sont sans risque réel pour un cinquième ; du reste, un quart correspond à un risque à l'horizon 2021 et le montant restant à un risque à l'horizon 2025 ;
- l'entreprise a financé par crédit-bail une installation technique d'une valeur à neuf de 27.500€ depuis le 1^{er} janvier 2018 : la durée du contrat est de 8 ans, la valeur en fin de contrat est de 7.500€.

Travail à faire :

1. Présentez le bilan fonctionnel de l'entreprise. (10 pts)
2. Calculez le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. (3 pts)
3. Au vu des résultats obtenus à la question précédente, quelles conclusions pouvez-vous tirer ? (3 pts)

B. Analyse du résultat (14 pts)

Voici un extrait de la balance courante avant inventaire au 31 décembre 2020 de l'entreprise BREMOL SA :

Extrait de la balance au 31/12/2020

		Débit	Crédit
6063	Achats stockés de marchandises	123.520	
607	Variation de stocks	à calculer	
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats		12.380
61	Autres charges externes	49.800	
62	Frais de personnel	71.930	
633	DCV sur immobilisations corporelles	52.860	
65	Charges financières	28.190	
7051	Ventes de marchandises		321.840
709	Rabais, remises et ristournes accordés sur ventes	19.560	

Informations complémentaires :

- Le stock final au 31/12/2019 s'est élevé à 43.800 € et celui au 31/12/2020 à 58.600 €.
- Parmi les « autres charges externes », 20% correspondent à des charges fixes.
- Un cinquième des charges de personnel est à considérer comme variable.
- Les charges financières correspondent entièrement à des charges fixes.

Travail à faire :

1. Présentez le compte de résultat différentiel. (5 pts)
2. Déterminez le seuil de rentabilité mathématiquement et graphiquement selon la méthode de la marge sur coûts variables. Interprétez le résultat obtenu. (7 pts)
3. Analysez les frais de personnel à l'aide du ratio correspondant et expliquez le résultat obtenu. (2 pts)

PARTIE 2 : Droit des sociétés (12 points)

1. Dans le cadre de la constitution de la SA, détaillez la souscription du capital et la libération des actions. (7 pts)
2. Expliquez la responsabilité civile relative aux dirigeants de société. (5 pts)

PARTIE 3 : Comptabilité des sociétés (18 points)

A. Répartition bénéficiaire (10 pts)

Au 31/12/2020, le résultat avant impôts de l'entreprise HAPTDE SA est de 220.500€.

L'entreprise a été créée au 01/03/2018 et son capital est constitué par 10.000 actions d'une valeur nominale de 75€. A la création, le capital a été libéré du minimum légal. Au 01/10/2019, un quart supplémentaire a été appelé et versé. Le reste du capital a été appelé début septembre 2020.

Au 31/12/2020, avant la répartition bénéficiaire, la réserve légale s'élève à 43.820€. Le report à nouveau de l'année 2019 figure dans la balance de fin d'exercice 2020 avec un solde débiteur de 13.500€.

Le 7 mars 2021, l'assemblée générale décide :

- la dotation à la réserve légale dans les limites de la loi ;
- la distribution de l'intérêt statutaire de 6% sur le capital libéré ;
- une dotation de 10% du solde à la réserve facultative ;
- le reste est distribué sous forme de superdividende dont le montant par action est arrondi à l'euro inférieur.

Informations complémentaires :

Le taux d'imposition du bénéfice s'élève à 30% et le taux de retenue à la source sur les dividendes distribués est de 15%.

Travail à faire :

1. Présentez le tableau de répartition des bénéfices. (7 pts)
2. Journalisez la répartition bénéficiaire au 8 mars 2021. (3 pts)

B. Augmentation de capital (8 pts)

La société MAGIROP SA procède au 1^{er} avril 2021 à une augmentation de capital par l'émission de 4.000 actions nouvelles émises au prix de 64€ l'action. Le capital, entièrement libéré avant l'augmentation, s'élevait à 600.000 € réparti sur 12.000 actions. A l'émission, l'action était cotée à 74€. La libération au 1^{er} avril 2021 se fait au minimum légal.

Travail à faire :

1. Pour quelles raisons une entreprise peut-elle décider de procéder à une augmentation de capital ? (2 pts)
2. Déterminez la valeur du droit de souscription par l'optique de l'actionnaire nouveau. (3 pts)
3. Quel est le montant à payer le 1^{er} avril 2021 par un ancien actionnaire possédant 130 actions anciennes et désirant porter son portefeuille d'actions de l'entreprise MAGIROP SA à 200 actions au total ? (3 pts)